



#7 - 29 mai 2025

Cette publication vise à partager des comptes rendus d'événements notifiés à la DSAC, sélectionnés pour l'intérêt de l'événement en lui-même, pour la qualité de l'analyse réalisée par l'opérateur ou le risque mis en évidence. Les comptes rendus sont présentés sans autre modification que la désidentification et l'anonymisation. Des imprécisions peuvent donc subsister et certaines données de contexte peuvent être manquantes.

L'augmentation de l'usage de drones pose un défi croissant à la sécurité des vols, notamment pour les hélicoptères impliqués dans des missions de sauvetage médical urgent (SMUH) ou des transferts interhospitaliers. Les drones, majoritairement de petite taille et difficilement détectables, représentent une menace potentielle de collision, aux conséquences potentiellement dramatiques.

Plusieurs incidents relatés dans ce REX illustrent ce risque de perte de séparation, parfois à très faible distance et soulignent l'importance de la vigilance des équipages.

Voir et éviter reste la principale ligne de défense, mais elle est intrinsèquement limitée, nécessitant une formation spécifique et une sensibilisation continue des équipages. De plus, l'information aéronautique concernant l'activité des drones est souvent défailante, laissant les équipages dépourvus d'informations essentielles à leur sécurité. Il est donc important de renforcer les procédures d'information des pilotes de drones, de promouvoir la communication entre opérateurs et de sensibiliser le grand public aux risques encourus par un mauvais usage de leur drone.



Décollage d'une hélisation avec un drone en visuel

Résumé de l'événement

Lors de la mise en route sur l'hélisation de l'hôpital, les agents de sécurité présents sur place nous interpellent et nous signalent la présence d'un drone survolant la ville.

Alors que nous sommes en régime ralenti, je contacte la tour de contrôle pour savoir si elle a connaissance de ce drone, tout en demandant au TCM (Technical Crew Member) de le garder en visuel. Nous poursuivons la procédure de mise en route, car nous avons un patient à bord.

La tour nous confirme ne pas être informée de la présence de ce drone et nous demande des

précisions sur sa position et son altitude estimée.

Une fois la mise en route terminée, je détermine un profil de décollage et une trajectoire me permettant de conserver le drone en visuel tout en évitant de m'en approcher. Ce dernier semble amorcer une descente dès qu'il perçoit notre décollage.

Nous localisons précisément sa position et estimons son altitude, informations que nous transmettons immédiatement au contrôleur. Le vol se poursuit ensuite en direction de l'hôpital de destination.

Analyse de l'opérateur

La présence et le professionnalisme de l'équipe de sécurité ont été déterminants pour détecter une menace potentielle qui aurait pu avoir de sérieuses conséquences. La tour de contrôle n'avait pas connaissance de cette présence, et aucun message ni NOTAM ne faisait état de ce drone.

Grâce à la bonne visibilité, ainsi qu'à la vigilance du TCM qui a maintenu le drone en visuel et a communiqué sa position tout au long de la manœuvre de décollage, cette phase de vol a pu être réalisée en toute sécurité.

Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu recueillir suffisamment d'informations pour localiser précisément le drone ni pour déterminer s'il s'agissait d'un appareil exploité à des fins professionnelles ou amateurs.

Toutefois, plusieurs éléments laissent penser qu'il s'agissait d'un drone utilisé par un opérateur professionnel : ce dernier a adopté un comportement approprié en faisant redescendre son appareil dès le début de notre décollage, conformément à la réglementation en vigueur pour les drones à usage professionnel.



Perte de séparation avec un drone

Résumé de l'évènement

De retour d'un hôpital situé en périphérie d'une grande agglomération, alors que nous sommes en vol stabilisé à 2500 ft QNH et en contact avec l'information en vol, nous sommes approchés par un drone. Il se trouve à la même altitude que nous, sur notre secteur avant gauche, et effectue un arc de cercle sur notre gauche à une distance approximative de 200 mètres, avant de disparaître quelques instants plus tard dans notre secteur arrière gauche.

Sans la vigilance de mon TCM à bord, je n'aurais certainement pas remarqué ce drone, que j'estime peser environ 1 kg. En cas de collision avec un tel engin, les dégâts - au minimum matériels - auraient été significatifs.

Je relaie immédiatement les informations au contrôleur aérien chargé de notre suivi, en lui demandant si une telle activité est prévue dans le secteur ; il me confirme que non, en particulier à cette altitude.

Je signale alors l'incident par radio. À l'atterrissage sur notre destination, je suis contacté par la Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens, qui prévoit de recueillir ma déposition à destination.

Analyse de l'opérateur

La barrière « voir et éviter » a bien fonctionné, notamment grâce à la présence du médecin à bord, qui renforce cette vigilance humaine. Toutefois, cette forme de détection reste intrinsèquement limitée.

L'information a été transmise à la DSNA, qui a mandaté son centre local pour analyse.

Le sujet des intrusions de drones fait l'objet d'un suivi attentif par le service Sécurité des vols de la compagnie. Un récapitulatif des événements liés à ce thème sera présenté lors du Comité de Prévention des Événements (ECP) de fin d'année, en présence de l'ensemble des personnels navigants.



Survol de notre hélicoptère par un drone sur l'hélistation du CHU

Résumé de l'évènement

Alors que je m'apprête à mettre en route sur un des plots de stationnement de l'hélistation du CHU, l'assistant de vol, resté à l'extérieur pour sécuriser la zone autour de l'aéronef, me fait signe d'interrompre la check-list.

Un drone est en train de nous survoler et descend verticalement jusqu'à environ 20 mètres au-dessus de notre appareil.

Comme nous devons rapidement quitter la zone avec notre équipe médicale, nous faisons signe au drone de s'éloigner immédiatement.

Il remonte alors à la verticale jusqu'à une hauteur estimée à 200 mètres, avant de se diriger vers le Fort de la Bastille.

Un hélicoptère de la Sécurité Civile évolue dans ce même secteur au même moment ; nous transmettons l'information de vol dès que possible, puis poursuivons notre mission.

Analyse de l'opérateur

L'adjoint RDOV a diffusé un appel à la vigilance à l'ensemble des bases concernant l'activité des drones, accompagné d'une recommandation d'engager des poursuites en cas de rencontre avec un drone compromettant la sécurité.

Une communication à destination de nos clients, notamment les centres hospitaliers, est également envisagée. Son but : sensibiliser les personnels et, dans la mesure du possible, les encourager à signaler toute présence de drones. Toutefois, cette communication ne concernera que les centres hospitaliers hébergeant nos appareils.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation menée par la DGAC pourrait être lancée pour toucher un public plus large. Ce type d'action, déjà expérimenté avec succès lors de la campagne sur le « [souffle hélicoptère](#) », a plus de chances d'avoir un fort impact et d'aider les opérateurs à relayer efficacement le message.



DRONE : information aéronautique défailante

Résumé de l'évènement

En phase de croisière, le contrôle aérien nous informe de la possible présence d'un drone au-dessus de l'autoroute, à proximité de l'hôpital vers lequel nous nous dirigeons.

Lors de l'atterrissage, nous redoublons de vigilance afin d'assurer la sécurité en vol.

Aucun drone n'a été observé visuellement.

Analyse de l'opérateur

L'analyse de l'événement met en évidence une diffusion d'information aéronautique défailante. En effet :

- L'autorité ayant accordé l'autorisation de vol au drone a bien informé le contrôle aérien mais cette information n'est pas systématiquement relayée aux aéronefs évoluant dans la zone concernée ;
- Aucun NOTAM n'a été publié pour signaler la présence régulière d'un drone dans le secteur, empêchant ainsi une information formelle de la communauté aéronautique.

Barrières ayant fonctionné :

- Le contrôle aérien a informé l'équipage de la présence potentielle d'un drone au-dessus de l'autoroute, à proximité de l'hôpital.
- L'équipage a adapté son comportement en redoublant de vigilance lors de la phase d'atterrissage afin de garantir la sécurité du vol.

Actions prises :

Le pilote a pris contact avec l'opérateur du drone. Il a été convenu que ce dernier informera systématiquement les équipes du SAMU lors de ses vols à proximité de l'hôpital.

L'événement a été transmis au RDOV et RDOV adjoint pour étude et prise en compte, en vue d'une diffusion de l'information à l'ensemble des équipages susceptibles d'opérer sur cet hôpital.



Ressources

L'EASA a publié en septembre 2023 une page intitulée [« Drones and Emergency Helicopters Don't Mix »](#)

Sur cette page deux vidéos traitant du sujet sont disponibles

- [Drones and Emergency Helicopters Don't Mix](#)
- [Drone vs hélicoptère : un danger insoupçonné](#)

L'aviation civile anglaise a également publié en 2018 une étude : [drone safety risk : an assessment](#)



DSAC

DRONES ET ESPACES AÉRIENS



Objectif Sécurité est le label de promotion de la sécurité de la DSAC. Il regroupe toutes les publications visant à fournir à chaque acteur aéronautique des informations utiles et nécessaires à connaître, dans un objectif d'amélioration continue de la sécurité aérienne. Via l'exploitation et l'analyse des données et informations de sécurité de toute provenance (incidents notifiés par les opérateurs, rapports d'enquêtes, médias, etc.), il a pour ambition d'améliorer la conscience collective des enjeux de sécurité, et de participer ainsi au développement d'une culture partagée en la

matière.



Dépôt légal : ISSN 2801-6300

© 2025 DSAC, tous droits réservés.

Le REX Hélico est préparé par la mission évaluation et amélioration de la sécurité de la direction de la sécurité de l'aviation civile.

La DSAC édite plusieurs lettres d'information à destination des différents acteurs de l'aviation civile, [modifiez vos préférences](#) pour vous y abonner. Si vous ne souhaitez plus recevoir ces courriels, vous pouvez également vous [désabonner](#).